

# Des « Assises » pour dessiner la Loire de demain



## L'USINE ÉLÉVATOIRE DE SAINT-NAZAIRE : UNE PORTE D'ENTRÉE VERS L'ESTUAIRE ET LA LOIRE

Voulu par la Ville de Saint-Nazaire, la Région et le Grand port maritime, un centre d'interprétation de la Loire et de l'estuaire va voir le jour dans l'ancienne usine élévatoire du Petit Maroc à Saint-Nazaire. Ambition : donner à découvrir et à comprendre, à un public familial, toutes les facettes de la Loire, économie, société, environnement...



## LA LOIRE EN RÉGION

- > 450 km de rives.
- > 1 300 000 habitants dans le bassin.
- > 52 000 000 € d'investissement global pour la Loire à Vélo.
- > 1982 : dernière crue centennale de la Loire.
- > 2000 : année du classement du Val de Loire au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco.

**Quel sera le visage de la Loire et de l'Estuaire en 2020 ? De quoi sera fait son avenir ? Qui travaillera près d'elle, pour elle, comment vivra-t-on dans son sillage ? C'est pour trouver des réponses à ces questions essentielles que la Région des Pays de la Loire a imaginé des « Assises de la Loire et de l'Estuaire », un grand débat ouvert, avec ceux qui travaillent et vivent dans l'univers du grand fleuve... Des premières pistes de travail prennent corps.**

**A**u printemps, des ateliers thématiques organisés dans huit communes de bord de Loire ont lancé la démarche. Le 13 octobre, un second temps fort s'est déroulé à l'Hôtel de Région : un Forum qui a fait la synthèse des premières discussions. Structurer un lieu d'échange et de coordination entre les acteurs du fleuve, tel qu'un « conseil de développement » ; étudier la création d'un parc naturel régional ; organiser la cohérence des politiques territo-

riales des différentes collectivités ; coordonner la gestion des espaces naturels ; établir un schéma de l'espace portuaire qui concilie développement économique et valorisation environnementale... Voici quelques-unes des douze propositions qui ont été débattues, avec des représentants de l'État, des départements, des agglomérations, des intercommunalités et des associations impliquées. Car l'ambition partagée est bien de créer les conditions concrètes de l'harmonie entre le développement économique, l'urbanisation et la

préservation du patrimoine naturel et culturel du fleuve. « Plutôt que d'y travailler seule, la Région a choisi de construire de façon participative un « Plan Loire 2020 », un document stratégique qui définira de façon concertée les actions prioritaires à mener », explique Jean-Pierre Le Scoemet, vice-président du conseil régional, en charge de l'aménagement du territoire et de l'environnement. L'adoption définitive du Plan Loire 2020 est prévue pour juin 2012.

*Séverine Le Bourhis*

### À ce propos



**Christophe Dougé,**  
Président du Corela et  
conseiller régional délégué  
à la Loire

**Christophe Dougé est président du Corela, le conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents. Véritable interface entre les institutions et les acteurs de terrain, c'est aussi une association agréée pour la protection de l'environnement.**

## « Un plan d'actions pour la Loire est nécessaire »

Le Corela a été créé en 1992 pour contribuer à la préservation et à la valorisation de la Vallée de la Loire. Il réunit des représentants des conseils régional et généraux (Loire-Atlantique et Maine-et-Loire), mais aussi de 24 associations, 57 communes et 3 EPCI (Établissement public de coopération

intercommunal). « Nous sommes à la fois un espace de dialogue et d'écoute et l'interface entre les institutions et les Ligériens qui vivent sur les bords de Loire, y travaillent ou œuvrent à la protection de la faune et de la flore, à la restauration des quais, etc », explique Christophe Dougé. « Ce que les acteurs de

terrain attendent, c'est plus de visibilité et une vision de l'avenir de la Loire. Aujourd'hui, il faut être très trité pour savoir qui fait quoi, et comprendre le lien entre les différentes actions engagées, que ce soit dans le domaine du tourisme, du développement économique ou encore de la restauration de

la Loire ». Des attentes qui ont été exprimées à l'occasion des réunions thématiques des Assises de la Loire et, espérait-il, entendues. « Nous avons été agréablement surpris par la qualité des échanges. Cela n'aurait pas été possible il y a une vingtaine d'années. De quoi nourrir le plan d'actions qui sera présenté début 2012 ».